

# UMBRO

Nom de l'entreprise / marque / magasins	Umbro
Type d'entreprise	Marque de sport
Situation du siège	Cheadle, Royaume Uni
Année de création	1924
Propriétaire	Nike (depuis octobre 2007)
Cotée en bourse	Oui
Chiffre d'affaires	209 millions €
Bénéfice	28 millions €
Nombre de points de vente	
Type de points de vente	Distributeurs sous licence
Pays où les produits sont vendus	90 pays
A répondu au questionnaire	Non
Description des produits	Vêtements et chaussures de sport

## 1. FILIÈRE D'APPROVISIONNEMENT

Umbro n'a communiqué aucune information concernant ses modes d'approvisionnement, le nombre de ses fournisseurs et les lieux de production de ses produits.

L'entreprise ne publie pas le nom de ses fournisseurs ni la localisation et le nom des usines de production et de sous-traitance. Elle les met toutefois à disposition d'une initiative multipartite de vérification.

## 2. CODE DE CONDUITE

### Contenu

Umbro dispose d'un code de conduite. De plus, Umbro est membre de la FLA. Le droit d'organisation et le droit de négociation collective sont repris dans son code de conduite, sans référence aux conventions de l'OIT correspondantes. Le code ne contient pas de dispositions pour les pays où ces droits sont limités par la loi. Les salaires doivent être au moins équivalents au salaire minimum légal ou au salaire sectoriel en vigueur et être suffisants pour couvrir les besoins de base et quelques dépenses accessoires. Ceci répond aux exigences d'un salaire minimum vital.

### Mise en œuvre

Umbro a traduit le code de conduite dans plusieurs langues.

Le code de conduite ne figure pas dans ses contrats commerciaux.

Umbro ne précise pas si elle calcule le montant d'un salaire minimum vital en fonction du site de production, ni si elle organise des formations pour les travailleurs sur leur droit d'organisation, ni si elle a pris des mesures en vue de faire cadrer les pratiques d'achat avec l'application du code de conduite, ni si elle est disposée à payer un contrôle.

Umbro n'a communiqué aucune information sur le nombre d'audits réalisés chez des fournisseurs et sur les organismes chargés de ces audits.

### Vérification multipartite

Umbro participe à la Fair Labor Association.

### Amélioration et procédure de plainte

Umbro n'a pas précisé si elle est disposée à payer pour entreprendre des actions correctives, ni qui est responsable du traitement des plaintes relatives aux violations des droits fondamentaux du travail.



Umbro renvoie à la procédure de plainte de FLA. Les plaintes peuvent être introduites auprès de FLA, anonymement ou pas. FLA réalise une enquête préliminaire et informe ensuite son participant concerné qui dispose de 45 jours pour examiner la plainte.

### **3. COMMUNICATION**

Le code de conduite de l'entreprise est disponible sur internet mais pas dans les magasins.

Umbro ne publie pas de rapport social.

Les étiquettes des vêtements et des chaussures indiquent le pays de production.

### **4. PARTICIPATION DES ACTEURS**

Umbro n'a pas signé d'accord cadre et n'a pas fait l'objet d'un appel urgent de la Campagne Vêtements Propres.

### **5. PRATIQUES D'ACHATS**

Umbro ne fournit aucune information sur les pays qu'il considérerait comme pays à risque ni sur la durée de la relation avec ses fournisseurs ni sur le contrôle de la capacité de production des usines.